Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745 , rue Gouin, le lundi 4 mars 2019 à 19 h sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, et en la présence de la mairesse suppléante, Cathy Varnier, de la conseillère Céline Bourbeau et des conseillers Guy Boutin, Clifford Lancaster, Charles Mallette, Gérard Tremblay, du directeur général et secrétaire-trésorier, Rémi-Mario Mayette ainsi que du directeur général adjoint Alexis Grondin-Landry.

## PROJET D'ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE Le 4 mars 2019 à 19 h

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 février 2019
4. Présentation des organismes et période de questions
4.1. M. Hubert Royer - Soutien financier aux organismes
5. Urbanisme
5.1. Propriété du 506, rue du Collège Sud - Règlement de zonage no. 108Demande de modification de la zone Rpa-5
5.2. Propriété du $23-25$, rue du Collège Nord - Pose d'une rampe d'accès
5.3. Projet HAN - Projet de construction d'un immeuble de 8 logements Demande de permis
5.4. M. André Arsenault - Démission
5.5. Comité consultatif d'urbanisme - Remplacement de M. André Arsenault Nomination d'un membre
6. Gestion et administration
6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
6.1.1. Balayage et nettoyage des rues - Soumissions reçues
6.1.2. Nettoyage des puisards - Soumissions reçues
6.1.3. EXP - Reconstruction $6^{e}$ Avenue et rue du Centre - Étude d'avantprojet - Offre de service
6.1.4. Avizo Experts-Conseils - Postes de pompage des eaux usées Validation et combinaison de pompes
6.1.5. M. Austin Bélanger - Stage de formation
6.1.6. Construction A.A.L.F. inc. - Rue des Cèdres - Autorisation de prolonger les réseaux d'aqueduc et d'égout - Attestation
6.1.7. Techni Géni Conseil inc. - Réfection de la rue Belmont - Plans et devis - Bordereau de soumission
6.1.8. Transports, Mobilité durable et Électrification des transports Programme d'aide à la voirie locale, Volet Redressement des infrastructures routières locales - Réfection de la rue Belmont Demande d'aide financière
6.2. Administration - Direction générale
6.2.1. Cabinet du Premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau - Maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario - Accusé de réception
6.2.2. Centre de bénévolat de Richmond - Aide financière 2019 - Premier versement
6.2.3. H.B. Archivistes - Destruction de documents - Demande d'autorisation
6.2.4. Offre de vente du lot no. 6168152 situé sur la Route 143
6.2.5. Ministère de l'Économie et de l'Innovation - Étude de positionnement - Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence - Convention d'aide financière
6.2.6. M. Alexis Grondin-Landry - Permanence d'emploi
6.2.7. Communauté bleue - Élimination de la vente d'eau embouteillée dans les établissements municipaux et lors des activités municipales
7. Demande d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
7.1. Les Jeux du Québec - Estrie - Soutien d'athlètes pour leur participation aux Jeux du Québec - Logan Côté et Amélia Blinn, athlètes participants
7.2. Exposition agricole de Richmond 2019 - Cahier-souvenir - Offre de publicité
7.3. Centre d'action bénévole de Richmond - Lancement du livret promotionnel du CAB «Une ressource essentielle au CGUR de notre communauté»Invitation
7.4. Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond - Trio étudiant Desjardins pour l'emploi, édition 2019 - Demande de contribution financière
8. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
9. Factures à être approuvées par le conseil municipal - Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
10. Affaires nouvelles
11. Levée de la réunion

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire constate le quorum, souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle ainsi qu'aux élus et procède à l'ouverture de la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
(Adoptée)

## 3. ADOPTION DES PROCĖS-VERBAUX

### 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 février 2019

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 février 2019 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.
(Adoptée)

## 4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

À l'invitation du maire, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.


2019-03-04-03

2019-03-04-04

2019-03-04-05

### 4.1 M. Hubert Royer - Soutien financier aux organismes

M. Hubert Royer demande si c'est vraiment le rôle de la municipalité de soutenir financièrement les organismes bénévoles du territoire. Les élus lui expliquent que la municipalité a aussi un rôle de soutien à la vitalité sociocommunautaire du territoire.

## 5. URBANISME

### 5.1. Propriété du 506, rue du Collège Sud - Règlement de zonage no. 108 Demande de modification de la zone Rpa-5

CONSIDÉRANT le projet déposé par le promoteur à l'effet d'acquérir l'immeuble du 506, rue du Collège Sud afin de le transformer en espace à bureaux sur une superficie de 2000 pieds carrés;

CONSIDÉRANT QUE la demande du promoteur de modifier le règlement de zonage pour permettre l'usage «services professionnels» dans la zone Rpa-5;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande;
CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal une modification du règlement de zonage afin de permettre, dans la zone Rpa-5, un usage accessoire de type professionnel comme dans les autres zones résidentielles du territoire;

## POUR CES MOTIFS

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de proposer à la demanderesse une modification du règlement de zonage afin de permettre, dans la zone Rpa-5, un usage accessoire de type professionnel comme dans les autres zones résidentielles du territoire. (Adoptée)

### 5.2. Propriété du 23-25, rue du Collège Nord - Pose d'une rampe d'accès

CONSIDÉRANT la demande déposée visant l'installation d'une rampe d'accès en bois pour personne à mobilité réduite en façade du $23-25$, rue du Collège Nord;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande;
CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal l'acceptation des travaux selon les plans déposés;

## POUR CES MOTIFS

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la réalisation des travaux d'installation d'une rampe d'accès en bois pour personne à mobilité réduite à la propriété du 23-25, rue du Collège Nord, le tout selon les plans déposés à l'inspecteur municipal. (Adoptée)

### 5.3. Projet HAN - Projet de construction d'un immeuble de 8 logements Demande de permis

CONSIDÉRANT la demande déposée par le promoteur HAN logements de construire un immeuble de 8 logements sur le lot no. 6281948 du cadastre officiel du Québec;

CONSIDÉRANT QUE 3 propositions de couleur de revêtement ont été soumises au comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE ledit comité a procédé à l'étude de la demande;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville

 de RichmondCONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal l'acceptation du projet tel que déposé à l'inspecteur municipal;

## POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser la réalisation du projet, selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme, à savoir un revêtement de briques modèle «Harvest Blend», un recouvrement de toiture en bardeaux d'asphalte de couleur noir double, un clin de bois de couleur taupe Maibec, une allège continue de couleur gris, des fenêtres et portes extérieures avec fascias et capages métalliques de couleur «Pebble Kaki ».
(Adoptée)

### 5.4. M. André Arsenault - Démission

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de prendre acte de la démission de M. André Arsenault à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme.
(Adoptée)

### 5.5. Comité consultatif d'urbanisme - Remplacement de M. André Arsenault Nomination d'un membre

Les élus demandent au comité consultatif d'urbanisme de soumettre des candidatures afin de procéder au remplacement de M. André Arsenault.

## 6. GESTION ET ADMINISTRATION

### 6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

### 6.1.1. Balayage et nettoyage des rues - Soumissions reçues

ATTENDU QUE le directeur du Service des travaux publics a procédé à un appel d'offres pour le balayage et le nettoyage des rues;

ATTENDU QUE I'ouverture des soumissions a donné les résultats suivants:

| Soumissionnaires | Balai mécanique | Balai aspirateur |
| :---: | :---: | :---: |
| Les entreprises Breton 2017 | - | 125 \$/heure, taxes en sus |
| Les entreprises Clément Forcier inc. | - | 100 \$/heure, taxes en sus |
| Les entreprises Myrroy inc. - option 1 (balayage au printemps seulement) | 140 \$/heure, taxes en sus | 120 \$/heure, taxes en sus |
| Les entreprises Myrroy inc. - option 2 ( 3 balayages: printemps, été et automne) | 115 \$/heure, taxes en sus | 115 \$/heure, taxes en sus |

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir l'option 2 de la soumission de Les entreprises Myrroy inc., pour 3 balayages et nettoyages annuels des rues avec balai mécanique et balai-aspirateur, soit au printemps, à l'été et à l'automne, au coût horaire de 115 \$, taxes en sus, pour un maximum de $21000 \$$.
(Adoptée)

### 6.1.2. Nettoyage des puisards - Soumissions reçues

ATTENDU QUE le directeur du Service des travaux publics a procédé à un appel d'offres pour le nettoyage des puisards;

2019-03-04-09

2019-03-04-10

2019-03-04-11

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a donné les résultats suivants:

| Soumissionnaires | Prix unitaire |
| :--- | :---: |
| Sanikure inc. | $11,00 \$$, taxes en sus |
| Beauregard fosses septiques | $11,95 \$$, taxes en sus |
| Le Groupe ADE inc. | $22,00 \$$, taxes en sus |

ATTENDU QUE l'écart de prix entre le premier et le deuxième plus bas soumissionnaire n'excède pas 10\%;

ATTENDU QUE I'entreprise Beauregard fosses septiques possède des installations à Richmond;

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir les services de Beauregard fosses septiques au prix unitaire de 11,95 \$, taxes en sus, pour un total n'excédant pas $11000 \$$, afin de procéder au nettoyage des puisards de la municipalité.
(Adoptée)

### 6.1.3. EXP - Reconstruction $6^{e}$ Avenue et rue du Centre - Étude d'avant-projet Offre de service

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir l'offre de EXP pour la réalisation d'une étude d'avant-projet visant la reconstruction de la $6^{e}$ Avenue, entre les rues Adams et Craig, ainsi que la reconstruction de la rue du Centre, entre la rue Gouin et la $7^{\mathrm{e}}$ Avenue Nord, au coût de 9470 \$, taxes en sus.
(Adoptée)

### 6.1.4. Avizo Experts-Conseils - Postes de pompage des eaux usées - Validation et combinaison de pompes

LLEST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir les services de Avizo Experts-Conseils pour la validation des pompes et combinaisons de pompes pour les 6 postes de pompage des eaux usées, au montant de 5560 \$, taxes en sus.
(Adoptée)

### 6.1.5. M. Austin Bélanger - Stage de formation

Le directeur général informe les élus que M. Austin Bélanger effectuera un stage de formation au Service des travaux publics au cours de la semaine du 11 mars prochain et que l'assurance-responsabilité et accident est assumée par la Commission scolaire des Sommets.

### 6.1.6. Construction A.A.L.F. inc. - Rue des Cèdres - Autorisation de prolonger les réseaux d'aqueduc et d'égout - Attestation

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction de 3 immeubles multifamiliaux est situé dans une zone résidentielle, soit la zone R-10;

CONSIDÉRANT QUE le projet nécessite un prolongement des services d'égout et d'aqueduc de la rue des Cèdres;

CONSIDÉRANT QUE le projet nécessite une autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le prolongation des services d'aqueduc et d'égout en vertu du premier alinéa, paragraphe 3 de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite développer son parc résidentie;;

2019-03-04-12

2019-03-04-13

## Procès-verbal du Conseil de la Ville

 de RichmondCONSIDÉRANT QUE la municipalité doit fournir un certificat attestant qu'elle ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation;

## POUR CES MOTIFS

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers, que la municipalité fasse savoir au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques qu'elle ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation demandée à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement concernant le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur la rue des Cèdres afin de permettre, dans la zone R-10, la construction de 3 immeubles multifamiliaux.
(Adoptée)

### 6.1.7 Techni Géni Conseil inc. - Réfection de la rue Belmont - Plans et devis Bordereau de soumission

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers de retenir les services de Techni Géni Conseil inc. pour la réalisation des plans et devis de la rue Belmont, au montant de 5925 \$, taxes en sus; le tout selon leur soumission.
(Adoptée)

### 6.1.8 Transports, Mobilité durable et Électrification des transports - Programme d'aide à la voirie locale, Volet Redressement des infrastructures routières locales Réfection de la rue Belmont - Demande d'aide financière

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Val-Saint-François a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de I'Électrification des transports (MINISTÈRE);

ATTENDU QUE la Ville de Richmond désire présenter une demande d'aide financière au MINISTĖRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante:

- I'estimation détaillée du coût des travaux;


## POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de nonrespect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.
(Adoptée)

### 6.2. Administration - Direction générale

### 6.2.1. Cabinet du Premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau - Maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario - Accusé de réception

Le directeur général dépose un courriel reçu du Cabinet du Premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, accusant réception de notre correspondance au sujet d'un maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario.

### 6.2.2. Centre de bénévolat de Richmond - Aide financière 2019 - Premier versement

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le versement de la première moitié de l'aide financière annuelle au Centre de bénévolat de Richmond; la deuxième tranche devant être versée en juillet prochain.
(Adoptée)

### 6.2.3. H.B. Archivistes - Destruction de documents - Demande d'autorisation

$\underline{\text { IL EST }}$ proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la destruction des documents figurant sur la liste préparée par H.B. Archivistes.
(Adoptée)

### 6.2.4. Offre de vente du lot no. 6168152 situé sur la Route 143

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville est favorable à la vente du lot 6168152 pour le développement industriel et qu'elle autorise le maire et le directeur général à formuler une offre dans les paramètres convenus par les élus; que l'offre finale soit soumise au conseil municipal pour approbation.
(Adoptée)

### 6.2.5 Ministère de l'Économie et de l'Innovation - Étude de positionnement Programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence - Convention d'aide financière

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le directeur général à signer la convention d'aide financière du ministère de l'Économie et de l'Innovation - Étude de positionnement dans le cadre du programme d'appui au développement des secteurs stratégiques et des créneaux d'excellence et visant la réalisation d'une étude de positionnement stratégique du parc industriel.
(Adoptée)

### 6.2.6 M. Alexis Grondin-Landry - Permanence d'emploi

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers de confirmer la permanence d'emploi de M. Alexis Grondin-Landry au poste de directeur général adjoint et ce, à compter d'aujourd'hui.
(Adoptée)

### 6.2.7. Communauté bleue - Élimination de la vente d'eau embouteillée dans les établissements municipaux et lors des activités municipales

Ce point est reporté à une prochaine assemblée.


2019-03-04-19

2019-03-04-20

2019-03-04-21

2019-03-04-22

## 9. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

ILEST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de $5000 \$$, totalisant $36243,20 \$$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus.
(Adoptée)


Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond


## 10. AFFAIRES NOUVELLES

Les élus soulignent le lancement de la Politique municipalité amie des aînés et félicitent la conseillère responsable du dossier ainsi que les membres du comité de pilotage; ils profitent également du moment pour rappeler la foule d'activités organisées dans le cadre des festivités de la St-Patrick.

## 11. LEvée de LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 19 h 49, que la présente assemblée soit levée.
(Adoptée)


Maire


Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 703.


